



Sommaire

P 2 - Mot de Monsieur le Maire

P 3 - PV du Conseil municipal

P 6 - Informations mairie

P 9 – Hommage et Du nouveau à Diges

P 10 - Ecole

P 11 - Les associations Digeoises

P 21 - Poème

P 22 – Bonne Fête Maman

P 23 et 24 - Divertissement

le
Feu de la
Saint Jean!

SAMEDI
25 Juin 2022
DIGES
au stade de foot

à partir de
16 h
Des jeux pour tous
les enfants et structure
gonflable

à partir de
19 h30
musique avec
Fidèle Animation

à partir de
23 h
Feu de la Saint Jean
et feu d'artifice !

Buvette et
restauration
assurées par le
Comité des Fêtes

CDF

COMITÉ
DES FÊTES
DE DIGES

L'YONNE
RÉPUBLICAINE

France
bleu
JURA

A3D



Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

Agence postale :

03.86.41.14.30

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mercredi de 10h à 12h

Bibliothèque :

Vendredi de 15h30 à 18h

Permanence de Monsieur le Maire

Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous la semaine

Site internet :

mairiediges89.fr

Adresse mail :

mairie.diges89@wanadoo.fr

Facebook : Commune Diges

☎ : 03 86 41 12 89

Responsable de la publication :
M. VANDAELE Jean-Luc

Responsable de la mise en page :
Mme LEPRÉ Sandrine

Etat civil

Naissances



Le 26 novembre 2021 de Romane MENY BLANCHO

Fille de Adrien MENY et de Manon BLANCHO

Le 22 décembre 2021 de Rose PERROT

Fille de Bertrand PERROT et de Claire REGNERY

Le 23 janvier 2022 de Nino GARBÉ

Fils de Yoahn GARBÉ et de Mélanie DENIZOT

Le 13 février 2022 de Wilhelmina NAD

Fille de Bela NAD et de Audrey SALMON

Le 15 février 2022 de Nelya RENNUIT

Fille de Lola RENNUIT

Toutes nos félicitations

Décès



Le 26 février 2022 de Francis BLIN de Sauilly

Nos sincères condoléances

Nouveaux Arrivants



Nous avons le plaisir d'accueillir :

Monsieur Guillaume JOLLY et Madame Sophie

MEUNIER du Pressoir

Bienvenue dans notre commune

Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas souhaité la bienvenue, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Mot de Monsieur le Maire

Printemps, temps du renouveau....

Les grues retournent vers le nord, dessinant de grands V dans le ciel : l'hiver s'en va, le printemps s'annonce. Avec lui, c'est la nature qui se réveille, la vie explose de tous côtés. Pour nous aussi, des jours qui rallongent, plus de soleil, plus de sorties, tout cela nous apporte un surcroît d'énergie, de vitalité, d'espérance.

Du côté de la pandémie COVID, elle semble grandement contenue grâce à la vaccination et aux gestes barrière. Désormais le port du masque n'est plus obligatoire. Néanmoins soyons vigilants surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Après plus de 70 ans de paix en Europe, nous pensions la guerre définitivement éloignée. Et pourtant elle sévit atrocement en Ukraine. La grande et soudaine solidarité européenne est un signe d'espérance. Souhaitons que s'enclenchent rapidement un cessez le feu et des négociations de paix et apportons chacun notre part dans cette solidarité.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie où la liberté n'est pas une vaine réalité. Puisse ce printemps 2022, avec les élections présidentielles et législatives, apporter à notre pays ce renouveau tant nécessaire afin que notre belle devise : Liberté-Égalité-Fraternité devienne encore plus réalité dans les faits.

Voter est un droit durement acquis et un devoir. Notre monde est tourmenté, pour bon nombre d'entre nous la confiance et l'espérance se sont émoussées et je comprends. Néanmoins la vie continue et nous pouvons influencer sur son cours. Nous avons l'occasion de nous exprimer, saisissons-la, même si cela demande un effort.

Chaque année, à pareille époque le conseil municipal vote le budget. Cette année encore les taux des taxes seront reconduits à l'identique. Les investissements réalisés ces dernières années en matière de rénovation thermique de nos bâtiments communaux porteront encore plus leurs fruits au vu de l'augmentation du coût de l'énergie. Les comptes administratifs 2021 et le budget prévisionnel 2022 seront présentés dans le prochain Digeois.

Concernant l'école, après plusieurs années de chutes des effectifs, nous prévoyons une hausse de 9 enfants en septembre prochain. Nous passerons de 68 à 77 élèves. C'est une bonne nouvelle et cela pourrait permettre à l'inspection académique d'affecter le même nombre de professeur à notre école à l'avenir.

Avec le printemps et la régression du COVID, ce sont aussi les fêtes et activités qui reprennent : chasse aux œufs, Feu de Saint Jean, Fête des écoles, soirée foot, jeux du 14 juillet, courses VTT, séances d'initiation au tennis pour les enfants sans oublier : les jeudi animations du Club Marie Noël, les randonnées pédestre chaque jeudi à 9h : 10km, accessible à tous, 15 à 20 personnes, départ sur la place, l'association des chasseurs qui a remisé son matériel et prépare la prochaine saison.

Autant d'occasion de se réjouir ensemble, de partager ses efforts, ses joies, ses peines, sa vie. Merci à toutes les associations et bénévoles qui animent ces manifestations. Soyez nombreux à les rejoindre.

Vous n'y trouverez que du bonheur ! Osez !

Que ce printemps soit source d'énergie et d'espérance pour tous.

Jean-Luc VANDAELE

PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 20 janvier 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le **20 janvier**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT,
M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER,
Mme Julie BARBIER, M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

Absents excusés : Sonia COGNIAUX, M. Sébastien GUILLOT,
Céline ZIEJZDZALKA (pouvoir à M. NADIN),

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LEPRÉ

Horaires école de Diges rentrée 2022 :

L'organisation du temps scolaire à quatre jours avait été arrêtée pour 3 années, soit pour les rentrées de 2017, 2018 et 2019.

Cette décision peut être renouvelée pour trois ans. En raison de la crise sanitaire, l'instruction des demandes a été retardée.

Le conseil municipal donne son accord pour la reconduction de la semaine de 4 jours pour une période de 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2022.

Communauté de communes de Puisaye-Forterre :

Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent

La CCPF a mis en place en 2019 un « service commun » pour l'entretien de la voirie communale sur son territoire. Ce « service commun » est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Le conseil communautaire a validé la création d'un groupement de commandes permanent entre la CCPF et ses communes membres

La CCPF sera en charge de la procédure de passation des marchés publics, les communes devront assurer l'exécution des contrats et payer directement les factures.

A cet effet, une convention définissant ce groupement de commandes doit être signée avec la CCPF.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **13 Voix pour, 0 contre et 0 abstention** :

- Approuve la convention définissant la constitution et le fonctionnement d'un groupement de commande permanent,
- Approuve la désignation de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre comme coordonnateur du groupement de commande.
- Autorise le Maire à signer la convention concernant ce groupement de commande pour les domaines suivants :

■ **Travaux sur chaussées**

• **Modernisation de la voirie (Investissement)**

Les travaux liés au renforcement des chaussées (y compris purges de chaussée), élargissement, rectifications de tracé, modification des profils en travers et en long,

• **Entretien courant (fonctionnement)**

Les travaux d'entretien de chaussée par balayage, renouvellement de la couche de surface, reprofilages, emplois partiels à l'émulsion,

■ **Assainissement des plates formes**

• **Modernisation de la voirie (Investissement)**

Les travaux d'assainissement de plate-forme des voiries par création de fossé, et, par élargissement des accotements. Création d'accès sur fossé par busage. Premier établissement d'ouvrage d'écoulement des eaux (bordures trottoirs ou caniveaux)

• **Entretien courant (fonctionnement)**

Les travaux d'assainissement de plate-forme des voiries par curage de fossé, et, dérasement des accotements.

■ Elagage débroussaillage

• *Entretien courant (fonctionnement)*

Les travaux de fauchage, d'elagage et de débroussaillage des dépendances (accotement, fossés, talus, haies...). Il est privilégié l'utilisation de lamiers pour ces prestations d'elagage.

■ Entretien des ouvrages d'art

- Entretien des ponts et des murs de soutènement en maçonnerie ou en béton

■ Divers achats de fournitures

• *Nouveaux matériels ((Investissement)*

Matériels de signalisation verticale et horizontale, mobiliers urbains et équipements de voirie.

• *Entretien courant (fonctionnement)*

Sel de déneigement, enrobés à froid,

Réserve incendie Gogot : demande subvention DETR, convention terrain public

Suite à une demande de permis de construire, il s'est avéré que la défense incendie est insuffisante au hameau de Gogot, absence de PEI (30m³/heure).

Afin d'y remédier, l'installation d'une outre (réserve d'eau) de 60m³, avec aire de stationnement et de pompage est nécessaire.

En l'absence de terrain communal dans le hameau, un propriétaire riverain serait d'accord pour mettre à disposition une partie de son terrain pour installer cette réserve d'eau.

Une convention devra être établie.

Cet investissement peut bénéficier d'une subvention d'Etat, DETR.

Des devis ont déjà été reçus pour l'achat de la citerne de stockage. Les travaux de terrassement et installation devront être chiffrés.

Fibre optique – convention d'occupation sur le domaine privé communal au profit d'YCONIK

La convention a pour objet de fixer les modalités juridiques et techniques et donner l'autorisation pour installer un **sous-répartiteur optique SRO**, sur la parcelle cadastrée Section J N°938 appartenant à la commune de Diges, située route de l'ocre, locaux techniques communaux.

Après visite sur place, l'implantation de l'équipement pour une superficie de **2m²** n'occasionne pas de gêne.

Le conseil municipal charge le maire de signer la convention avec la Société YCONIK, convention qui autorise l'implantation du SRO, puis l'occupation du domaine privé pour la durée d'exploitation des équipements.

La convention prend effet à la date de la signature, avec expiration à terme initial fixé au 10/01/2050.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Travaux vestiaire de foot : approbation devis architecte

À partir des plans réalisés par M. Julien ARNAUD, pour la construction d'une extension et aménagement du vestiaire du stade municipal, le **cabinet de l'architecte Vincent CANET**, a établi une première estimation de travaux qui s'élèvent à **115 000 € HT** soit 138 000 € TTC.

Le cabinet a remis une **proposition d'honoraires** pour une **mission de relevés des plans (REL)** nécessaires à l'étude de faisabilité, plus **l'étude de faisabilité (FAISA)** comprenant les études préliminaires, la définition de l'ouvrage avec documents graphiques avec la mise aux normes accessibilité, sécurité incendie, RT 2012 rénovation, acoustique et remise en état suivant réglementation en vigueur et aménagements.

Le devis se chiffre à **2 600 € HT** soit 3 120 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et charge M. le maire de signer la proposition d'honoraires.

QUESTIONS DIVERSES :

Demande de subvention complémentaire AJD : décorations de Noël

Les dépenses engagées par l'AJD se sont élevées à 919 €, une subvention de 700 € a été attribuée en décembre 2021,

Le conseil décide d'attribuer une subvention complémentaire de 200€ à l'AJD

Subvention association ICAUNUX :

Suite à la demande de Mme Brigitte RAMEL-SAVORET, professeur des écoles, l'association ICAUNUX est intervenue afin de remettre en état de marche 12 ordinateurs de l'école primaire avec installation et paramétrage du système d'exploitation « Elementary OS », ainsi que le vidéoprojecteur du TBI.

Les intervenants bénévoles en informatique ont passé 4 h.

En contrepartie de cette intervention, l'association ICAUNUX propose à la commune de Diges de verser un don à l'association sur une base de 30€ par ordinateur en incluant la réparation du TBI, soit un montant de 390 €.

Le conseil décide d'attribuer une subvention de 400€ à ICAUNUX.

Dossier accessibilité :

Monsieur le Préfet de l'Yonne a adressé un courrier de rappel concernant le dossier accessibilité.

Une étude-diagnostic avait été réalisée en 2016, listant les aménagements à réaliser sur les bâtiments communaux et l'espace public.

Mme Christiane MAUPRONT avait établi une programmation sur 5 années, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

Le dossier devra être réexaminé afin de réaliser les travaux dans les meilleurs délais, avec un ordre de priorités. Des dérogations pourraient être demandées pour certains points.

Procédure cimetière communal :

Deux sociétés avaient été consultées pour la procédure de relevage des sépultures. À ce jour, une seule a envoyé sa proposition. Le choix de la société est donc différé au prochain conseil municipal.

Diagnostic du bâtiment de l'église :

Suite à la visite de la commission des travaux avec une personne du service d'Architecture des Bâtiments de France, pour examen d'importants problèmes d'humidité, il s'avère qu'il est nécessaire de faire appel à un architecte afin de trouver des solutions, travaux de restauration et assainissement.

- ✓ Il a toutefois été suggéré d'ouvrir l'église afin d'en assurer sa ventilation
- ✓ De créer une association dédiée à l'église de Diges afin de la « faire » vivre en organisant des manifestations

Informations mairie

- **Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :**

Déclarations Préalables :

Le 3 décembre 2021 par **Monsieur BREUILLÉ Grégory** de Volvent – Création extension – Accordée.

Le 14 janvier 2022 par **Madame TRIGO Mélanie** des Guicharmes – Création extension – Accordée.

Le 4 février 2022 par **YCONIK** de Dijon – Installation Armoire SRO – Accordée ;

Le 8 février 2022 par **Monsieur MARKZOLL Aloïs** de Sauilly – Modification Toiture – Accordée.

Le 17 février 2022 par **Monsieur GARNIER Maxime** des Bruyères de Volvent – Création d'un abri de jardin ; Accordée.

Le 26 février 2022 par **Monsieur LAVEAU Laurent** et Madame **BOUCHET Nadège** des Proux – Création extension – Accordée.

Le 27 février 2022 par **Monsieur HEARD Jean-Michel** de Sauilly – Création d'ouvertures – En cours d'instruction.

Le 24 mars 2022 par **Monsieur DURAND Guillaume** de Sauilly – Création Extension – En cours d'instruction.

Le 1^{er} avril 2022 par **la société KLARA** aux Cognats – Installation de Panneaux Photovoltaïques – En cours d'instruction.

Le 2 avril 2022 par **la société Phoenix France Infrastructures/ Snef Telecom** au Champ du Moulin – Création Relais Radiotéléphonique – En cours d'instruction.

Permis de Construire :

Le 6 novembre 2021 par **Monsieur BOURDON Yannick** de Gogot – Création Véranda – Accordé.

Le 23 novembre 2021 par **Monsieur GASSET Jérôme** de Monchenot – Création Maison Individuelle – Accordé.



Merci d'informer au préalable le secrétariat de la mairie dans le cadre d'une demande pour l'installation de panneaux photovoltaïques, en nous précisant le nom de l'entreprise choisie.

- **Inscriptions Rentrée Scolaire 2022/2023 :**

Les inscriptions sont ouvertes, pour les pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants (maternelle et primaire) ;

Les dossiers sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie, ils peuvent vous être envoyés par mail et/ou par voie postale.

- **Travaux terminés ou en cours :**

Les peintures des vestiaires du stade de foot ont été faites

- **Cartes déchetterie :**

Il est obligatoire de présenter sa carte de déchetterie depuis le 1^{er} décembre 2021 pour tous les usagers.

De ce fait, de nombreux habitants croient que leur carte de déchetterie actuelle n'est plus valable et qu'il leur en faut une nouvelle.

Sachez que les cartes magnétiques des déchetteries n'ont pas changées.

Il est demandé de nouveau la présentation des cartes en déchetterie afin que le gardien puisse la scanner sur son pad.

Dans le cas où vous auriez effectivement perdu votre ancienne carte, elle vous sera facturée 10 euros.

Vous pouvez obtenir votre carte en faisant directement la demande en déchetteries ou au secrétariat de la mairie ou sur le site de la communauté de communes :

<https://www.puisaye-forterre.com/vivre/gestion-dechets/les-dechetteries/>

- **Guerre en Ukraine :**



Proposition de soutien d'accueil aux réfugiés

La communauté de communes en lien avec la Préfecture recense les offres d'hébergement pour les réfugiés ukrainiens s'il advenait nécessaire de les accueillir.

Les inscriptions peuvent se faire par mail à : contact@cc-puisayeforterre.fr

Ou auprès du secrétariat de la mairie qui relayera ensuite.

- **Elections Présidentielles :**

Courrier reçu de l'Ifop

« A l'occasion de l'élection présidentielle, l'Ifop (Institut Français d'Opinion Publique), premier institut de sondage créé en France, va mettre en place pour TF1 et LCI une grande opération « Estimation des résultats du vote » les dimanches 10 et 24 avril 2022. A ce titre, nous avons vérifié un certain nombre d'informations sur les bureaux de vote des services de plusieurs centaines de communes lors de notre travail préparatoire à la sélection des 260 bureaux de vote métropolitains de notre échantillon.

Nous tenons en premier lieu à vous remercier pour les renseignements fournis par vos agents (nombre et périmètre géographique des bureaux, horaire habituel de fermeture des bureaux de vote...), grâce auxquels nous avons pu mettre en place l'échantillon le plus représentatif possible des résultats des élections précédentes (présidentielle 2017 et européennes 2019). Votre commune a ainsi été sélectionnée pour faire partie de notre échantillon, et plus particulièrement le bureau de vote suivant :

Bureau n°1 - Commune de Diges

Pour mener à bien cette opération et donner les résultats en direct à l'antenne dès 20 heures (ou le plus tôt possible), nous devons recueillir au plus vite les résultats du scrutin dans ce bureau. Aussi, nous vous informons de la présence d'un de nos collaborateurs les dimanches 10 et 24 avril 2022 dans ce bureau de vote. Tout le travail de recueil sera assuré par l'enquêteur de l'Ifop. Nous ne sollicitons aucun appel de la part de la mairie ou des responsables du bureau de vote.

Dans chaque bureau, notre enquêteur, dont l'identité vous sera adressée par mail préalablement au scrutin, viendra se présenter au président du bureau de vote muni de sa lettre d'accréditation. Il assistera au dépouillement des résultats, qu'il nous transmettra par smartphone (via une interface numérique mise en place par nos services), idéalement lors du dépouillement des 100, 200, 300 premiers bulletins dépouillés puis à l'issue du dépouillement complet des bulletins du bureau sélectionné.

Comme pour d'autres opérations de ce type, soyez assuré que le réseau des enquêteurs de l'Ifop respectera les exigences d'anonymat du recueil de l'information, de la neutralité de l'opération et de bon déroulement du scrutin, notamment en lien avec le protocole sanitaire mis en place.

En vous remerciant de bien vouloir poursuivre notre collaboration, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués. »



Jeunes lycéens étrangers Japonais, Brésiliens et Allemands recherchent une famille d'accueil

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable local :

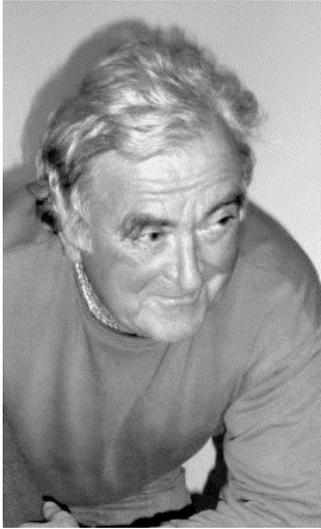
Pierrick ODIE
91330 Yerres
07.89.94.64.88
heinze9401@hotmail.com



Hommage à Francis BLIN

Hommage à Francis BLIN

décédé le 27/02/2022 dans sa 73^{ème} année



Dimanche 27 février, après quelques semaines de maladie, Francis BLIN nous a quitté, trop rapidement ...

Il laisse derrière lui son épouse Joëlle, ses deux fils et belles-filles, ses 6 petits-enfants et toute sa famille.

Francis a toujours vécu à Sauilly sur la commune de DIGES.

Il veillait attentivement sur sa famille. Il travaillait la terre et s'occupait de ses bêtes.

Francis, homme juste, droit et généreux s'est beaucoup investi dans la commune de DIGES. Elu au conseil municipal de 1977 à 2008, il servit les Digeois pendant 31 ans, 18 ans comme conseiller municipal et 15 ans comme Adjoint au Maire. Il exerça surtout les fonctions d'Adjoint à la voirie et aux travaux, poste essentiel dans une commune parmi les plus étendues du département et qui compte 54 km de routes communales et

plus de 120 km de chemins ruraux.

C'était l'un des meilleurs connaisseurs du territoire de DIGES pour tout ce qui concerne les bornages, les bois, les terres et les bâtiments.

Francis aimait beaucoup les enfants et souvent, à l'occasion de la fête du 14 juillet ou de la Saint Jean, c'était lui qui tenait le petit manège ancien très prisé.

Francis avait le sens des responsabilités, fiable, réfléchi, juste, on pouvait compter sur lui.

Francis, nous te sommes très reconnaissants de tous les services que tu as rendu à notre commune. Tu as beaucoup donné de ta personne et savais te rendre quasiment toujours disponible aux autres.

Nos pensées les plus chaleureuses se tournent vers ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants, vers toute ta famille.

Merci Francis, repose en Paix.

Jean-Luc VANDAELE, Maire de DIGES

Du nouveau à Diges

- **Un nouvel agent :**



Suite au départ en retraite de Jean-Luc GUYOT, Anthony BONNARD est venu rejoindre l'équipe d'agents communaux le 14 février dernier.

Anthony était précédemment agent communal sur la commune de Lindry mais a souhaité se rapprocher de son lieu de domicile.

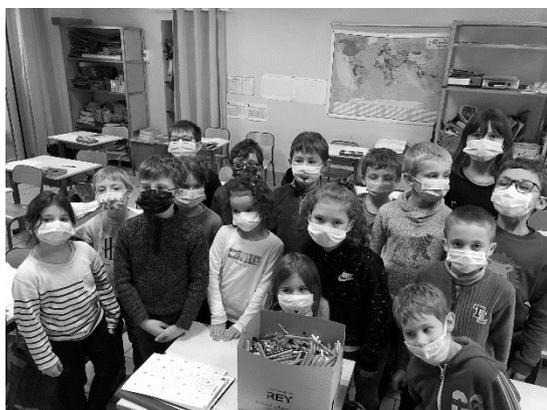
Bienvenue sur notre commune !

Ecole

Action de l'école pour le développement durable

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, la citoyenneté et la sensibilisation au développement durable, axes du projet d'école, l'association BAOBAB 89 est venue nous présenter (classes CE1-CE2 et CM1-CM2) ses missions et notamment, la création d'écoles au BURKINA FASO. Les enfants ont pu à travers un diaporama prendre conscience des difficultés des enfants de ce pays pour aller apprendre tout en assumant les travaux agricoles, supportant le manque de matériel, des conditions de vie difficiles (aller chercher l'eau à pied au puits, faire des kilomètres à pied pour aller à l'école, quand ils ont la chance d'y aller...et dans des conditions peu confortables : salle de classe d'une centaine d'élèves, en extérieur sous la chaleur ...).

Par ailleurs, l'association a récupéré tous les scripteurs plastique (feutres, stylos...) usagés collectés. Elle leur a expliqué que ce matériel collecté allait être recyclé pour leur donner une seconde vie (salon de jardin ...). Ainsi, l'argent récupéré par ce recyclage permet de financer les projets de création d'écoles en Afrique.



Les enfants ont été à la fois très intéressés et très surpris de voir les conditions de vie des petits africains. Cela a donc été l'occasion pour eux de poser des questions sur ce sujet de de leur ouvrir leur esprit.

Ils ont d'eux-mêmes décidé de collecter les scripteurs usagés en dehors de l'école, notamment, chez eux ou au lieu de travail de leurs parents pour prendre part à cette œuvre de solidarité.

Belle leçon concrète de civisme !

N'hésitez pas à déposer à l'école tous vos scripteurs plastique usagés, vous saurez qu'ils auront une nouvelle vie !

Numérique

Après une dotation d'une dizaine d'ordinateurs inutilisables en l'état, la mairie de Diges a fait appel à l'association auxerroise ICAUNIX (www.icaunix.org) pour leur donner une seconde vie grâce au système d'exploitation gratuit Linux doté d'une interface simple.

Cette opération permet désormais aux élèves de l'école de Diges de bénéficier de nouveaux outils numériques tout en limitant les déchets électroniques.

Le développement de leurs compétences informatiques au service de leurs apprentissages fondamentaux s'en trouve facilité.

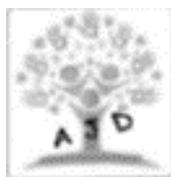
Par ailleurs, l'intervention de cette association est d'autant plus appréciable que sa mission correspond vraiment à la prise de conscience du développement durable déployée au sein de l'école.

Ainsi, pour donner une seconde vie à vos ordinateurs, n'hésitez pas à contacter l'association ICAUNIX (www.icaunix.org).

Brigitte RAMEL-SAVORET - enseignante classe CE1-CE2 - Ecole de Diges

Les associations Digeoises

Association des Jeunes de Diges (AJD)



Durant les fêtes de fin d'année, les habitants du village ont largement apprécié les décorations de Noël installées par l'AJD.

Nous avons malheureusement dû déplorer plusieurs vols, mais cela n'entache en rien notre volonté de renouveler l'opération l'année prochaine.

L'AJD remercie chaleureusement tous les bénévoles s'étant investis dans la fabrication, l'installation et le démontage des décorations. Nous remercions également la commune de Diges et son personnel pour leur soutien financier, matériel et logistique.

Les jeux du lutin et des cadeaux ont remporté un franc succès, auprès des petits comme des grands.



Merci à tous pour votre participation et mention spéciale au club de VTT de Diges, qui a gagné le jeu du lutin avec sa photo jugée la plus rigolote.

Bravo également à la personne ayant estimé au plus juste le nombre de cadeaux cachés dans le village, elle a ainsi remporté un panier garni. Il y avait en tout 190 cadeaux, tous emballés soigneusement par les membres du club Marie-Noël (un grand merci à eux !).

Fin janvier, nous avons organisé une vente de brioches accompagnée d'un challenge du meilleur vendeur. Avec 32 brioches vendues, la lauréate a remporté une carte cadeau d'une valeur de 20€.

Merci à tous d'avoir soutenu cette action.



Samedi 5 Mars 2022 et sous un beau soleil, la place de la mairie a été décorée aux couleurs du carnaval. Des stands de fabrication d'instruments de musique et de maquillage étaient proposés aux enfants. S'en est suivi un défilé costumé dans les rues du village, puis nous nous sommes retrouvés sur la place, où était offert un goûter aux petits comme aux grands !

Un vote pour désigner le plus beau déguisement a été organisé ainsi qu'un jeu concours, dont le but était de deviner le nombre total de bonbons contenu dans une bonbonnière.

Enfin, les pinatas accrochées dans le marronnier et remplies de bonbons, ont fait le bonheur des enfants.

Au programme prochainement :

- Pâques avec sa traditionnelle chasse aux œufs dans le village.
- Nous travaillons sur l'organisation éventuelle d'une journée Famille, qui se tiendrait courant mai.
- Kermesse de fin d'année scolaire en collaboration avec le Comité des fêtes, qui se tiendra le week-end de la St Jean.

Suivez notre page Facebook (AJD89) et restez connectés à notre actualité !
Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe de l'AJD

Club Marie Noël



PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CLUB MARIE NOËL

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et de l'avis de chacun sur les dispositions réglementaires relatives au Covid, les membres du Conseil d'Administration ont pris la décision de ne pas tenir l'assemblée générale en présentiel.

Le compte rendu d'activité pour l'année 2021 est soit :

- Remis à l'adhérent lors de la réunion mensuelle du club le 3 février 2022
- Transmis par voie postale le 4 février 2022 pour les absents

La date de retour du bulletin de vote, joint au courrier d'accompagnement, est fixée au plus tard au 11 février 2022.

RAPPORT MORAL

En 2021, 50 personnes ont renouvelé leur adhésion dont le montant annuel a été exceptionnellement ramené de 16 à 7 € pour tenir compte de la non activité du Club en 2020.

Pour rappel : les adhésions sont ouvertes à toute personne (retraîtée ou non) quel que soit l'âge.

Notre association est affiliée à la Fédération Générations Mouvement – Les Aînés ruraux de l'Yonne, à laquelle nous avons reversé une cotisation annuelle de 6 € par adhérent (timbre et assurance Groupama).

Elle assure un contact régulier avec les clubs par les réunions de secteur, les lettres aux clubs, le journal « Le lien des clubs » pour les adhérents qui y sont abonnés.

Coût de cet abonnement : 2,50 € par an pour 4 numéros distribués par le club.

FONCTIONNEMENT de notre CLUB

Le Conseil d'Administration en 2021 était composé de 10 membres. Il se réunit régulièrement pour donner les divers comptes rendus, préparer ensemble les activités, prévoir les achats, etc.

Compte tenu des dispositions réglementaires sanitaires nationales et par conséquent la fermeture de la salle municipale où se tiennent nos manifestations, le Club n'a pas pu accueillir ses adhérents le premier semestre 2021.

Il a repris ses activités le 1^{er} juillet 2021 avec respect des gestes barrières et PASS sanitaire obligatoire.

REUNIONS du CLUB

Elles ont eu lieu, mensuellement, à partir de 14 heures, salle Marie Noël, les 1ers et 3èmes jeudis, avec une participation entre 15 et 20 adhérents.

REPAS d'AUTOMNE le 3 octobre

C'est par une journée automnale que 41 personnes ont partagé notre repas d'automne.

Nous avons retenu le traiteur « LA FARANDOLE GOURMANDE » et une animation musicale « LES TONTONS SWINGERS 89 ». Nos adhérents ont été heureux de se retrouver pour partager ce bon repas dans une ambiance musicale festive. Au cours de cette manifestation, nous avons fêté les anniversaires des natifs de janvier à septembre avec une attention particulière pour nos octogénaires et nonagénaires.

FÊTE de la CHÂTAIGNE le 16 octobre

Un temps fantastique pour cette journée qui s'est super bien déroulée avec une bonne ambiance au sein du stand. Nous avons tout vendu : pâtisseries, croque-monsieur (300) et gaufres, enveloppes de loterie (300).

Un grand merci à tous nos bénévoles pour l'installation, la préparation, la tenue des stands, toujours avec le sourire et la bonne humeur.

LOTO le 21 novembre

La salle des fêtes était bien remplie avec une affluence de joueurs inattendue (101 personnes) venus pour passer un agréable après-midi. 396 cartons ont été vendus, les cadeaux ont été appréciés.

BELOTE le 11 décembre

26 entrées ont été enregistrées soit 12 équipes, cette faible participation est due à des concours organisés par des communes limitrophes.

REUNION du CLUB le 9 décembre

Ce club a marqué la fin de nos activités pour l'année 2021. Il a été offert aux adhérents présents une bûche de Noël, des clémentines et des papillotes. Au cours de cette manifestation, nous avons fêté les anniversaires des natifs d'octobre et novembre.

Un grand merci à la Municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle Marie Noël où se déroulent toutes nos manifestations.

RAPPORT FINANCIER

Total recettes : **5 365.27 €** - Total dépenses : **4 325.52 €** - Résultat : **1 039.75 €**

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 15 avril 2021, le Club transfère ses comptes courant et livret A au Crédit Agricole de TOUCY, au motif que la Banque Postale facture des frais de gestion de plus en plus exorbitants et applique une politique envers les associations de plus en plus dégradée.

CONSEIL d'ADMINISTRATION : renouvellement partiel

4 membres sortants dont le mandat de 3 ans est à son terme, à savoir :

Annette ANTOINE, Henriette DUCLOY, Jacky GUET et Patricia SERRIS

Jacky GUET et Patricia SERRIS se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans .

Un grand merci à Annette et Henriette pour leur dévouement et compétence reconnue de tous.

ANNEE 2022

Notre cotisation annuelle est fixée à 16 € dont 7 € reversés à la Fédération.

En plus des jeudis après-midi club nous prévoyons :

Samedi 26 Février	Concours de Belote	Dimanche 2 Octobre	Repas d'Automne
Jeudi 24 Mars	Choucroute	Samedi 15 Octobre	Fête de la Châtaigne
Dimanche 22 Mai	Repas de Printemps	Dimanche 20 Novembre	Loto
Jeudi 7 Juillet	Buffet Campagnard	Samedi 10 Décembre	Concours de Belote
Mercredi 8 Juin : SORTIE au Parc Floral de la Source près d'ORLEANS			

Constitution du nouveau bureau :

Véronique MICHAUX : Présidente

Patricia SERRIS : Secrétaire

Martine LECHAIN : Trésorière

Marie-Hélène et Paul KOHL, Gisèle GERMAIN : membres

Christiane MAUPRONT : Secrétaire

Jacky GUET : Trésorier Adjoint

Véronique MICHAUX, Présidente du Club Marie Noël





Tennis Club de Diges

En 2021, le nombre d'adhérents a légèrement augmenté, nous passons de 13 familles à 16 auxquelles s'ajoutent 2 adhérents individuels. Le nombre de joueurs est de 52.

L'animation proposée au mois d'août a rencontré un franc succès, 13 jeunes se sont initiés au tennis. Les comptes font apparaître un solde négatif de 91.5 €.

Dépenses		Recettes	
Assurance	185.9	Cotisations, caution	184
Balles, panneau d'affichage, cadenas	154.6	Animation	65
Total	340.5	Total	249

Pour 2022, le montant des cotisations est identique à la saison dernière :

Adulte : 10 €

Pass-famille et invités : 10 €

Jeune de moins de 18 ans et étudiant : gratuit

Pour les nouveaux adhérents, caution pour le cadenas et la clé du court : 8 €

La serrure du court sera changée le dimanche 8 mai.

Le dimanche 8 mai, une permanence au terrain de 11 h à 12 h vous permettra d'adhérer ou de renouveler votre adhésion, de recevoir la nouvelle clé contre la restitution de l'ancienne.

En dehors de cette permanence, adressez-vous auprès de :

Jocelyne Bourgeois 06 60 78 25 35

Yves Le Boulbin 06 77 95 70 58

Aimée Delille 03 86 41 12 43



Comité des Fêtes de Diges

Procès-verbal Assemblée Générale du 8 avril 2022

Sur 55 membres adhérents à jour de leurs cotisations, 21 sont présents et 23 sont excusés et 11 ont donné pouvoir, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h45.

Bertrand MAUPRONT assure la présidence, Sandrine LEPRÉ secrétaire de séance et Michel NADIN donnera lecture des comptes. Présentation du bureau et des membres du conseil d'administration. (3 Membres absents et excusés).

1) Rapport moral 2021

- Feu de Saint Jean : 03 juillet 2021

Le soleil était au rendez-vous, pour la première fois l'association des jeunes de Diges AJD nous ont accompagné dans l'organisation de cette manifestation.

Comme à l'accoutumé, de nombreux stands et une structure gonflable ont fait le bonheur de tous les enfants.

Le stand restauration, avec une nouveauté, le kebab a été dévalisé, la buvette étaient animée, ainsi que les stands de crêpes et popcorn. Les jeux animés par l'AJD ont également battu les records de fréquentation.

Un concours de tir à la carabine a fait la joie des petits et des grands.

A partir de 19h30, FIDELE ANIMATION a créé une ambiance propice à la danse, et le public venu nombreux a apprécié les rythmes proposés.

Bien sûr à la nuit tombée, le feu de la Saint Jean attira tous les regards, en prémices au feu d'artifice offert par la municipalité.

Grand merci à l'ensemble des bénévoles de l'AJD et du comité des fêtes.

- Section Loisirs du Comité des Fêtes :

Les cours ont lieu de septembre à juin avec une année 2020 pleine de surprise due au COVID-19 et une baisse de fréquentation.

Zumba : Animation adaptée à la période et orientée vers le physique, merci à Guillaume pour ta joie communicative et ta générosité.

Country Line Dance : Cours de danse riche de chorégraphies et de plaisir grâce à Nadine toujours dévouée et attentive.

- Fête de la Châtaigne : 16 octobre 2021

La quarantième foire aux châtaignes de Diges, une réussite, jugez vous-même, le soleil, de 12 000 à 15 000 visiteurs présents tout au long de la journée et des stands pris d'assaut, un public ayant envie de se faire plaisir, grâce à toutes les animations et expositions

Des produits du terroir dans les stands tenus par les bénévoles du Comité des fêtes, châtaignes, boudin, galettes complètes, jus de pommes, vin de noix, produits dérivés de la châtaigne et bien sûr crêpes, restauration et buvette.

L'animation de notre fête :

- Expositions : avicoles, motos anciennes, engins agricoles et plus de cinquante voitures anciennes.
- Groupes musicaux avec Elan Brass Band, The Guests, les associations de la commune de Diges.

- Artistes peintres et sculpteurs sur pierre avec des œuvres uniques ont donné vie à notre église du village, le vernissage a eu lieu le vendredi précédent la fête de la châtaigne réunissant plus de soixante personnes.

Cette journée s'est déroulée grâce à l'ensemble des bénévoles, qui ont donné sans compter, merci à toutes et à tous.

- **Apéro-dinatoire : 19 novembre 2021**

Plus de 100 bénévoles se sont rassemblés pour apprécier les résultats de notre 40ème fête de la châtaigne et « faire la fête » dans la joie et la bonne humeur autour du buffet de l'amitié, dans une ambiance musicale.

Remerciements

- A tous les bénévoles qui ont participé à la préparation, décoration et à l'organisation de ces manifestations, sans ménager leurs efforts qui furent nombreux. Ceux qui ont aidé à l'entretien et transformation des matériels, à la mise aux normes de nos installations électriques, à la mise en place des dispositifs de sécurité...
- Aux associations de DIGES, PARLY, OUANNE, POURRAIN, aux propriétaires des champs, terrains et cours prêtés pour les parkings et expositions.
- Aux employés municipaux pour leur aide et initiative pour préparer ces festivités.
- A la municipalité pour le superbe feu d'artifice de la Saint JEAN.
- Aux membres du conseil et du bureau pour leur dévouement et à leur conjoint pour leur patience.

Merci à tous pour la bonne entente et le travail en commun.

- **Dons 2021 :**

Suite à la crise sanitaire, peu de manifestation ont été faites. Par conséquent, le Comité des Fêtes n'a pas attribué de don.

2) Rapport financier 2021 :

Présentation en séance par le trésorier.

Total dépenses = 33 689.06 € - Total recettes = 48 292.15 €

soit un **résultat global d'exploitation 2021 = 14 603.09 €**

Les rapports « moral et financier » sont approuvés à l'unanimité.

3) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Les membres sortants sont BOURGEOIS Jocelyne, MAILLAUX Michel, NADIN Michel, VANDAELE Marie-José et VANDAELE Jean-Luc, rééligibles pour un mandat de deux ans.

Les membres sont réélus dans leur mandat d'administrateur

4) Prévisionnel 2022 :

- **Dons** : Les membres du Conseil, fidèles à leur engagement de partage avec les associations qui animent et encadrent les enfants, et à l'école de la commune de DIGES, ont attribué 4050 € répartis comme suit :

Associations :

- 1500 € au Club VTT CYCLO Diges-Puisaye pour l'équipement des enfants licenciés.

Ecole :

- 2500 € pour financer des sorties scolaires : cinéma, théâtre, découverte du patrimoine

Deux demandes sont arrivées tardivement et seront étudiées lors d'une prochaine réunion du comité des fêtes AJD et le Club de Foot Diges-Pourrain.

- **Investissements :**

Deux vitrines frigorifiques pour les buvettes

Une friteuse de petite capacité.

Du matériel électriques, rallonges, prises mobiles

Deux machines à pression pour la bière pression

5) Festivités 2022 :

Feu de la Saint Jean : Samedi 25 juin 2022, au stade, avec « Fidèle Animations ».

Fête de la Châtaigne : Samedi 15 octobre 2022

Bilan de la fête et Repas des bénévoles : Vendredi 18 novembre 2022 à 19h00, salle Marie Noël.

6) Questions diverses :

* Fête de la Châtaigne :

- besoin d'une personne dédiée au ravitaillement au niveau buvette afin d'éviter de courir
- besoin de personnes dédiées pour ravitailler les bénévoles
- tri sélectif : à renouveler, à améliorer et à augmenter au niveau nombre de bacs
- investir dans des plateaux supplémentaires ou envisager une caution pour que les gens les ramener. Signalétique à envisager vers le tri sélectif

La parole est donnée à Madame la 1ère Adjointe au Maire, en l'absence de Monsieur le Maire excusé :

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour la réussite de ces manifestations qui permettent de faire vivre notre village ; sans bénévole, il n'y a pas de fête. Merci aussi au Comité des Fêtes pour l'organisation de tout cela.

Bertrand MAUPRONT, Président du Comité des Fêtes



FOOTBALL - CLUB DIGES - POURRAIN

Après une longue trêve hivernale rythmée par les entrainements que le club a pu maintenir, la compétition a repris ce Samedi 05 et Dimanche 06 Mars pour toutes les équipes de toutes les catégories. Voici un exemple de ce qu'il se passe au FCDP lors d'un week-end :

- Les U7 (2015 – 2016) ont joué à Toucy en tournoi contre des équipes de Puisaye.
- Les U9 (2013 – 2014) ont joué à Andryes en tournoi contre des équipes de Puisaye.
- Les U11 (2011 – 2012) ont joué à Pourrain contre Chevannes (victoire 4 à 1).
- Les U13 (2009 – 2010) ont joué au stade Auxerrois (victoire 7 à 1).
- Les U15 (2007 – 2008) ont joué à St-Georges (défaite 2 à 1).
- Les U18 (2004 – 2005 – 2006) ont joué à Diges contre Avallon (défaite 4 à 1).
- Les Seniors ont joué à Diges et se sont qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe de l'Yonne grâce à leur victoire 4 – 1 contre les Piedalloues.

A ce jour, 45 jeunes de 5 à 11 ans sont licenciés au club ; 15 jeunes de 12 à 18 ans de Diges-Pourrain sont licenciés en entente avec le club de Toucy et enfin 18 seniors représentent les couleurs du club. Si vous désirez découvrir le foot ou reprendre le foot, n'hésitez pas à nous rejoindre. Seule condition : avoir plus de 5 ans. Et le football n'est pas que masculin, les filles sont les bienvenues.

Le club profite de cet article pour remercier la Mairie de Diges et son personnel pour les travaux de rafraîchissement dans les vestiaires (peinture, plafond et portes).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Nicolas PIERRON au 06.88.09.75.20



CLUB VTT CYCLO DIGES PUISAYE

1. Trêve hivernale avant la reprise des randonnées et des compétitions.

C'est un temps précieux pour nous, bénévoles du bureau...la trêve hivernale nous permet de préparer nos organisations de l'année : dossiers préfectoraux, demandes d'autorisations, modifications et améliorations, créations de nouvelles manifestations. Ainsi, « nos cerveaux s'agitent » concernant le « Prix de Diges » du 28 mai (course sur route), la course XC du 29 mai (course VTT) et notre tout nouveau « cyclo-cross de l'ocre » du 20 novembre. Nous sommes encore en réflexion pour l'organisation d'une randonnée ! A chacune de ces manifestations, nous aurons besoin de bénévoles, que nous choisissons autant que possible, avis aux amateurs ! (0620040474).

2. Chandeleur 2022 : remise des maillots et photos des licenciés.

Une après-midi détente et dégustation de crêpes le 5 février 2022, par petits groupes (covid oblige...) où petits et grands ont pu se parer de leur nouveau maillot du VC DIGES. Un moment pour échanger, partager quelles que soient les générations !



3. Trois coureurs Digeois au championnat de France de Cyclo-cross UFOLEP.

Ce même week-end du 5-6 février avait lieu les championnats de France UFOLEP de Cyclo-cross à Monampteuil dans l'Aisne (02). Trois coureurs Digeois faisaient partie de la délégation départementale de l'Yonne. Isabelle (11^{ème} chez les féminines 30-39 ans), Florian (29^{ème} chez les hommes en 17-19 ans) et Maé (8^{ème} chez les 11-12 ans) ont fièrement porté, les couleurs icaunaises ! Un grand BRAVO à eux trois !

4. Une formation « encadrants VTT » et l'enseignement des « gestes qui sauvent » pour nos jeunes sportifs en herbe !

Les 11 et 12 décembre 2021, 8 de nos licenciés adultes ont entrepris la formation au brevet fédéral d'animateur « Kid Bike » proposé par l'UFOLEP 89. Un week-end mêlant théorie et pratique où la convivialité et le dynamisme furent de mise, malgré une météo maussade et des journées bien fatigantes ! Attention, nos jeunes coureurs du mercredi n'ont qu'à bien se tenir ! Nos bénévoles sont fins prêts pour les transformer en champion ! Mais avant cela, il est bon de savoir comment réagir en cas d'incident ! Ainsi, le mercredi 16 mars,



Une quinzaine de nos cyclistes de plus de 10 ans ont pu suivre une formation aux gestes qui sauvent ! Au VTT Cyclo Diges, on aime les jeunes champions, mais des champions responsables et citoyens !

Le nid sous les roses

J'ai trouvé la plus belle chose
De ce printemps :
Un nid caché sous une rose,
Quatre œufs dedans !
Quel joli nid ! Boule de mousse
Où l'oiselet
A mis le crin, la laine douce ;
Quel nid douillet !
Les œufs bleutés, perles fragiles,
Sont tout au fond,
Et les pinsons pressés, agiles,
Viennent et vont.
Pour garder sous les fleurs écloses
Le nid joli,
Je ne vais pas cueillir mes roses
Ce printemps-ci.

Annaïk Le LEARD



Bonne Fête Maman !

Le dimanche 29 mai 2022, on fête toutes les mamans en France. Mais savez-vous d'où vient cette tradition et depuis quand célèbre-t-on la fête des Mères en France ? On vous dévoile l'histoire et les origines de cette journée dédiée à toutes les mamans.

Chaque année, les mamans ont leur journée dédiée. Cette année, la **fête des Mères 2022** est célébrée le **dimanche 29 mai**. Et on imagine leur impatience à l'idée de recevoir des fleurs par milliers, du parfum, des bijoux ou encore des dessins sans oublier les éternels colliers de nouilles, et surtout beaucoup d'amour. Mais savez-vous exactement pourquoi la **fête des Mères** est célébrée en France et depuis quand ?

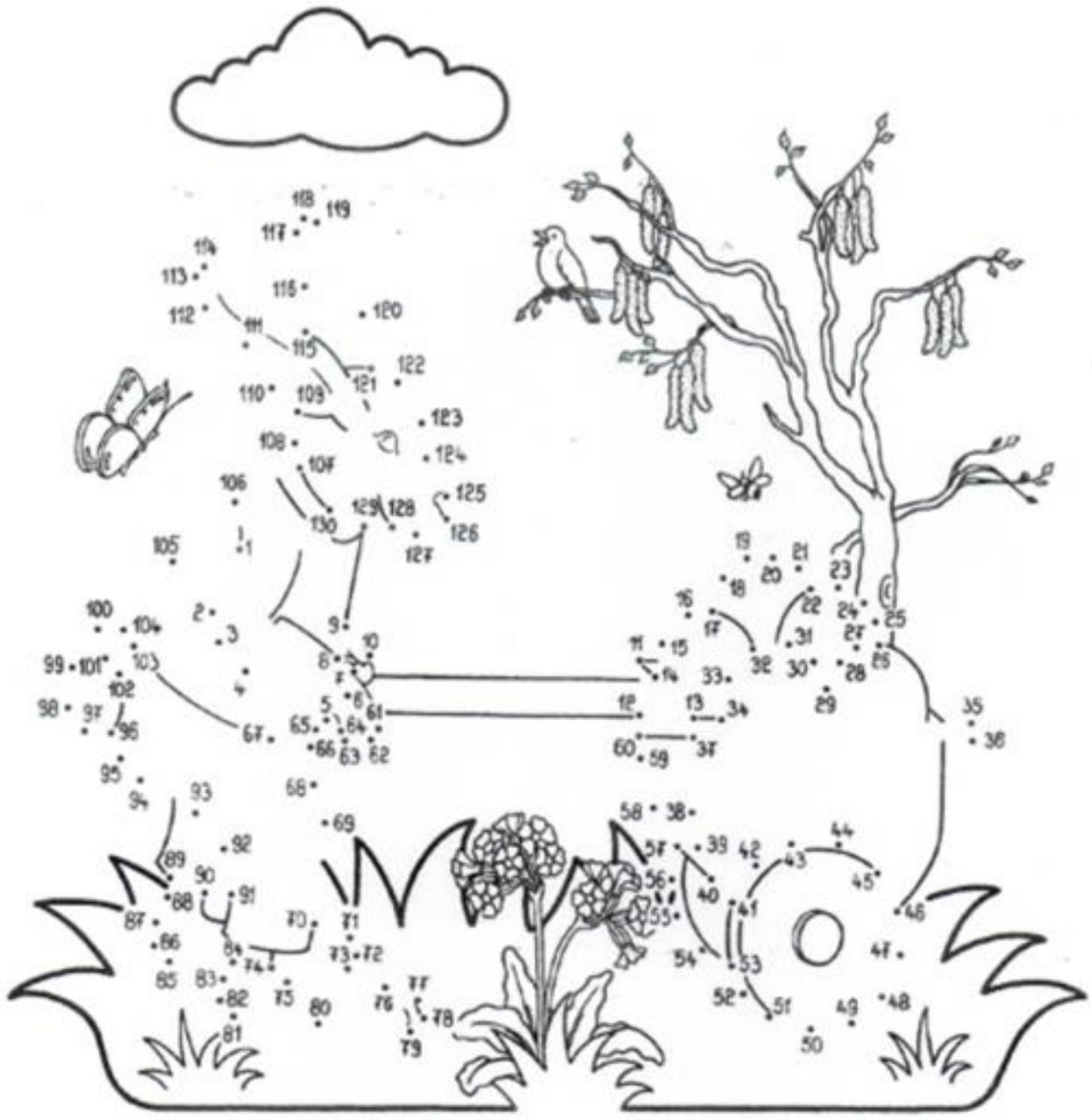
On vous dévoile l'**origine et l'histoire de cette célébration**.

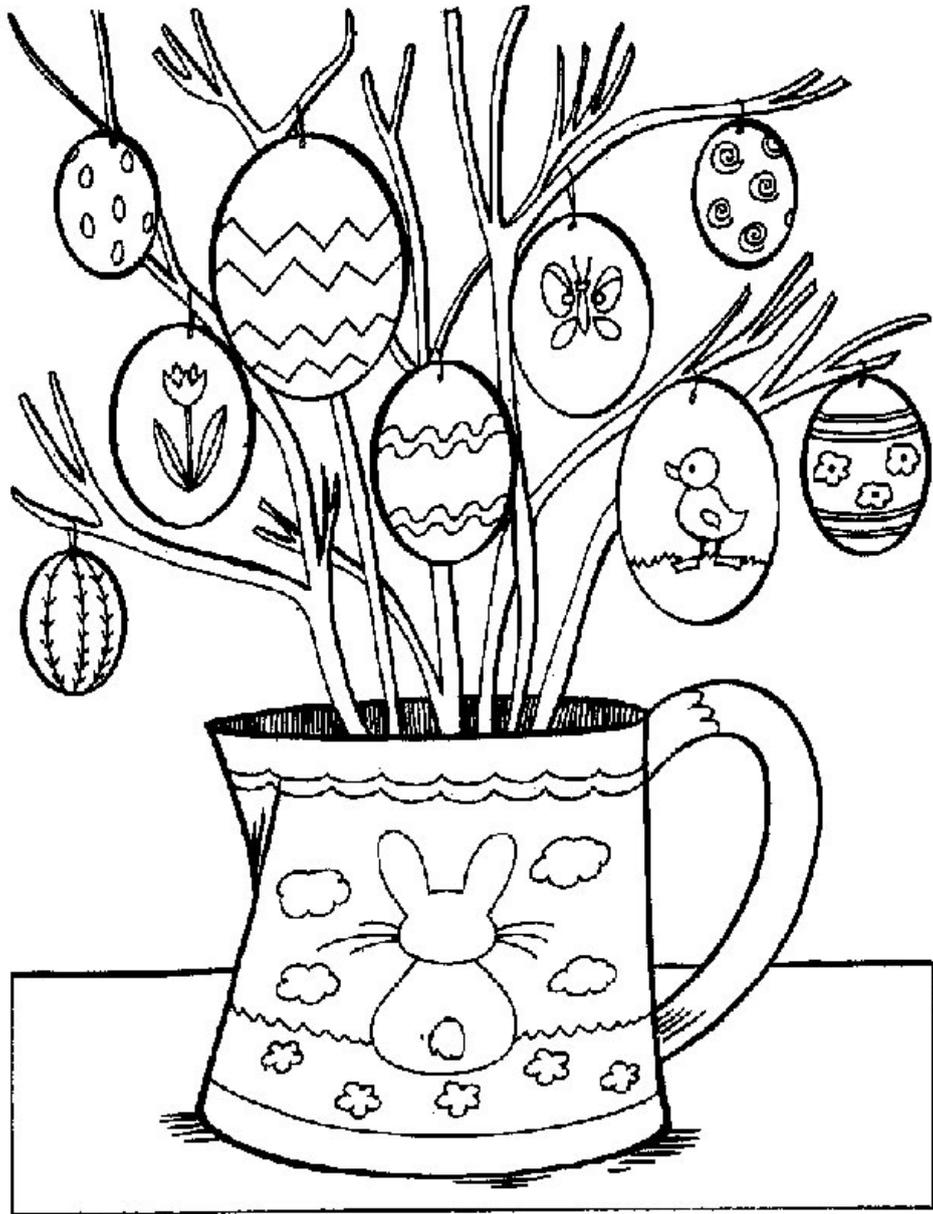
En réalité, la **fête des Mères** ne date pas d'hier. Bien au contraire. Cette célébration aurait vu le jour à l'époque de la Grèce antique. Chaque printemps, les Grecs avaient ainsi pris pour habitude de vénérer la déesse Rhéa (ou Cybèle), la mère des Dieux.

Mais ce n'est que bien plus tard, en 1907, et aux **États-Unis**, que la **fête des Mères** est devenue une véritable tradition. Comment ? Grâce à **Anna Marie Jarvis** qui décida de faire campagne pour lancer une journée spéciale dédiée aux mères, afin de rendre hommage à sa maman décédée deux ans auparavant. Très vite, l'engouement se fait sentir autour de ce "**Mother's day**". Aussi, en 1914, le président Woodrow Wilson désigne cette fête comme **jour férié national**.

Et en **France** alors ? Si l'idée d'organiser une journée dédiée aux mères est évoquée par Napoléon en 1806, la **fête des Mères française** voit véritablement le jour en 1906 en **Isère**. C'est ici, le 10 juin, que le village d'Artas organise la première cérémonie en l'honneur de mères de familles nombreuses.







A Diges, votre showroom **TELLE Qu'elles** de prêt à porter féminin, accessoires et bijoux est ouvert !

L'inauguration a eu lieu les 5 et 6 mars en présence de Monsieur le Maire.

Quelques mots de Christelle :

« Merci Monsieur le Maire pour ce discours très touchant.

J'ai créé cet espace « à la maison » car nous avons besoin ces derniers temps de lieux intimes et chaleureux, avec du conseil, du contact, des rencontres...

Mon expérience de 20 ans dans la vente à domicile en parallèle de mon poste de salarié, et les difficultés rencontrées ces deux dernières années ont conforté mon choix de création de ce showroom.

J'ai le plaisir de travailler et de vous proposer plusieurs marques reconnues comme Vanessa Wu, Augré, Jubylee, Elora, Mazélie et bien d'autres...

Je vous offre aussi la possibilité de privatiser ce lieu entre amies.

Vous pourrez aussi me suivre sur les réseaux, Facebook, Instagram...

Je me réjouis de vous recevoir prochainement.

Les horaires et jours d'ouverture peuvent encore être amenés à bouger, et ils suivront aussi les saisons.

Vendredi 15h 19h

Samedi 10h30 18h30

Ouverture prochainement les mercredis. »

N'hésitez pas à rendre visite à Christelle dans son showroom, elle vous accueillera avec son sourire et vous conseillera sur vos choix de tenues. Attendez-vous à repartir avec un petit sac rempli de petites tenues ou accessoires !



Mercredi 6-20-27 🌸 10h30 19h

Avril Vendredi 8-22-29 🌸 15h 19h

Samedi 2 🌸 10h30 17h

Samedi 9-30 🌸 10h30 18h30

Dimanche 3-10 🌸 14h30 17h30

MECANIQUE A DOMICILE

Toujours à votre service

- Entretien périodique
- Montage/Equilibrage de pneus
- Distribution/Embrayage
- Diagnostic électronique

Email : jmbdom89@outlook.com

N°06.20.73.94.80

Mr BRUN
Jimmy

3 Lieu dit Les
Beaufumés
89560
Ouanne

Wilfrid SWARTVAGHER

RENOVATION ET AMENAGEMENTS

en bois et matériaux naturels
intérieur et extérieur

89240 DIGES - 06 41 84 19 71
wilfrid.swartvagher@gmail.com

Couverture - Zinguerie
Démoussage

Denis CARRE

55 rue des Sources Montchenot

89240 DIGES

Tel : 03.86.41.14.89

RENAUDAT VINCENT



Plomberie
Chauffage
Zinguerie

Neuf
&
Rénovation

Entretien - Dépannage - Ramonage

4 Le Colombier 89240 DIGES

Tél/Fax : 03 86 41 28 28

Siret 448 887 190 000 16

DÉPÔT - VENTE DES TRÉSORS

Av. du Général de Gaulle - 89130 Toucy

06.27.69.46.35

depotauxtresors@orange.fr

N° Siret: 492 457 692

M.R Multi-Services

Morainville Richard | Homme toutes mains
SIRET 900791898 00019 | Morainvillerichard@gmail.com



Travaux int et ext, études toutes propositions

2 rue des cormiers 89240 DIGES

06 15 03 57 76

COURTILLAT ERIC

4 hameau Arqueneuf

89240

Diges

Travaux publics et particuliers
Terrassement
Assainissement
Goudronnage



Tel : 03 86 41 00 75
portable : 06 62 35 00 75
courtillat.e@live.fr

LUDO SERVICES

A la MAISON INTÉRIEURE
et Extérieur

Le Petit travaux de
jardinage
LE PETIT TRAVAUX
DE BRICOLAGE

services à
la personne

50%
de réduction
d'impôts 1

SIRET 792.543.662

Tel: 06. 40 92 69 76

ludoservices89240@gmail.com

89240 POURRAIN

Art Batiment et Patrimoine

Maçonnerie neuf et rénovation
Enduit, Carrelage, Faïence
Couverture, Zinguerie
Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES
06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89
sarl.abp@sfr.fr
www.artbatimentetpatrimoine.fr



AMBULANCE - VSL - TAXI

S^t CHRISTOPHE

03 86 41 51 09

89560 COURSON-
LES-CARRIÈRES

TAXIS : Andryes, Courson, Diges et Ouanne

TOURNIER JEAN-PAUL
PEINTURE- PAPIERS PEINT



15, CHEMIN DES DEUX Puits
VOLVENT - 89240 DIGES

TEL : 03.86.41.17.35

06.13.22.72.75

PEINTURE
DECORATION
REVETEMENT
DE SOL & MURS
VITRERIE

